Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire Haut-Doubs Karaté Shotokan (HDKS)

17 juin 2023

Les membres de Haut-Doubs Karaté Shotokan (HDKS) se sont réunis en assemblée générale extraordinaire le samedi 17 juin 2023 à 14h00 par visioconférence. L'assemblée générale extraordinaire est convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de l'Association pour décider de la modification des statuts de l'association.

Sont présents ou représentés les membres de l'Association listés ci-après (6 voix) :

- Mme Emmanuelle Agussol-Sylvestre (membre du comité directeur)
- Mme Anne Bessant (membre du comité directeur)
- M. André Bessant (trésorier de l'association)
- Mme Chloé Sylvestre
- M. Amaël Sylvestre (mineur, représenté par Emmanuel Sylvestre)
- M. Emmanuel Sylvestre (président de l'association)

Plusieurs membres sont excusés :

- M. André Berthaud (secrétaire général)
- M. André Briot
- M. Laurent Cordier
- M. Laurent Vuillemin

L'assemblée générale désigne M. Emmanuel Sylvestre en qualité de président de séance et Mme Chloé Sylvestre en qualité de secrétaire de séance.

Le quorum n'étant pas atteint (nécessité d'avoir 72 personnes présentes ou représentées sur les 144 adhérents) au bout de 15 minutes, l'assemblée ne peut pas valablement délibérer. Le Président lève la séance à 14h15. Les membres de l'Association seront de nouveaux convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 1^{er} juillet 2023.

A Mouthe, le 17 juin 2023.

Emmanuel Sylvestre
Président de séance

Chloé Sylvestre Secrétaire de séance